

CALENDRIER PROVISOIRE DES COMMISSIONS D'INSTRUCTION 2020 (à consulter régulièrement)

Dispositif Compte Personnel de Formation Projet de Transition Professionnelle

La commission d'instruction (CI) se réunit une fois par mois (excepté au mois d'août). Votre dossier Compte Personnel de Formation Projet de Transition Professionnelle (CPF PTP) est à déposer en fonction des délais indiqués sur le calendrier ci-dessous. Ce délai vous permet de déposer une demande de recours en cas de refus.



Vous ne pouvez pas prétendre à un passage en commission au-delà de 6 mois avant votre date d'entrée en formation.
Il convient de déposer votre dossier en amont des dates limites fixées afin de pouvoir vous recontacter en cas de problème sur votre dossier.
Nous vous conseillons de le déposer au minimum 3 mois avant la date d'entrée en formation.

Septembre 2019	Octobre 2019	Novembre 2019	Décembre 2019	Janvier 2020	Février 2020	Mars 2020	Avril 2020	Mai 2020	Juin 2020	Juillet 2020	Août 2020	Septembre 2020	Octobre 2020	Novembre 2020	Décembre 2020	Janvier 2021	Février 2021	Mars 2021	Avril 2021	Mai 2021	Juin 2021	
Dépôt du dossier avant le 16/12/2019				CI 22/01	Date d'entrée en formation après le 13/02/2020																	
Dépôt du dossier avant le 13/01/2020					CI 19/02	Date d'entrée en formation après le 12/03/2020																
Dépôt du dossier avant le 10/02/2020						CI 18/03	Date d'entrée en formation après le 16/04/2020															
Dépôt du dossier avant le 16/03/2020							CI 22/04	Date d'entrée en formation après le 14/05/2020														
Dépôt du dossier avant le 10/04/2020								CI 20/05	Date d'entrée en formation après le 11/06/2020													
Dépôt du dossier avant le 11/05/2020									CI 17/06	Date d'entrée en formation après le 09/07/2020												
Dépôt du dossier avant le 15/06/2020										CI 22&23/07	Date d'entrée en formation après le 27/08/2020											
Dépôt du dossier avant le 03/08/2020											CI 09&10/09	Date d'entrée en formation après le 15/10/2020										
Dépôt du dossier avant le 14/09/2020												CI 21/10	Date d'entrée en formation après le 11/11/2020									
Dépôt du dossier avant le 12/10/2020													CI 18/11	Date d'entrée en formation après le 10/12/2020								
Dépôt du dossier avant le 09/11/2020														CI 16/12	Date d'entrée en formation après le 18/01/2021							

CALENDRIER PROVISOIRE DES COMMISSIONS RECOURS 2020 (à consulter régulièrement)

En cas de refus de la commission d'instruction, vous avez la possibilité de faire un recours auprès de la commission recours. Cette demande est à adresser directement par mail à l'adresse suivante : recours@transitionspro-ara.fr.

Il convient de déposer votre demande aux dates indiquées ci-dessous :

Dates des commissions de recours	Dates limites de la DEMANDE de recours
15 janvier 2020	03 janvier 2020
12 février 2020	31 janvier 2020
11 mars 2020	28 février 2020
15 avril 2020	30 mars 2020
13 mai 2020	30 avril 2020
10 juin 2020	29 mai 2020
8 juillet 2020	26 juin 2020
26 août 2020	05 août 2020
16 septembre 2020	13 septembre 2020
14 octobre 2020	28 septembre 2020
10 novembre 2020	30 octobre 2020
09 décembre 2020	30 novembre 2020